

STRATEGIE DE DEPISTAGE ET D'ORIENTATION

DES PERSONNES SUSPECTES DE COVID-19 EN GUADELOUPE ET DANS LES ILES DU NORD

L'objectif de ce document est d'informer les établissements de santé et les professionnels de santé de ville de la stratégie de dépistage sur notre territoire, déclinée en conformité avec les recommandations nationales et concertées avec les infectiologues et les laboratoires du CHU et de l'Institut Pasteur. Cette stratégie est susceptible d'évoluer rapidement en fonction des directives nationales et des demandes des infectiologues du territoire.

1- LA STRATEGIE REGIONALE DE DEPISTAGE :

Dans la phase de circulation active du virus et en référence aux éléments de doctrine nationale¹, le principe général vise à assurer la prise en charge des **patients non graves à domicile** afin de ne pas saturer les établissements de santé.

Il est à noter que toute personne présentant une agueusie, une dysgueusie et/ou une anosmie brutale est susceptible d'être porteuse du COVID-19. Tant que cette personne reste sans autre symptôme par ailleurs il n'y a pas de nécessité à la tester mais il est impératif de lui recommander de respecter les mesures barrières et le confinement.

Les patients sont donc invités en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 à contacter :

- la plateforme territoriale d'information, de suivi et d'orientation (RIPOSTE-COVID-19)
- ou leur médecin traitant,
- et en cas de signe de gravité il est recommandé d'appeler le centre 15 ou ligne dédiée d'infectiologie pour les professionnels de santé (06-90-34-31-41).

La stratégie actuelle vise à atténuer la circulation active du virus. Elle repose sur 3 axes majeurs :

- Prise en charge des formes modérées en médecine de ville
- Prise en charge des formes sévères et graves dans les établissements de santé
- Préservation des personnes fragiles au sein des établissements médico-sociaux

Les patients présentant des signes mineurs suggérant un COVID-19 ne sont plus systématiquement classés et confirmés par tests biologiques (RT-PCR)

En tenant compte des avis scientifiques émis au regard de l'évolution de l'épidémie², **les patients devant bénéficier d'un diagnostic rapide Covid-19 sont :**

- Les **patients hospitalisés pour un tableau clinique évocateur de COVID-19** afin de valider le diagnostic et éviter la transmission par des mesures d'isolement et d'hygiène appropriées ;

¹ MINSANTE/CORRUSS N°2020-31 : préparation de la réponse du système de santé en phase épidémique de COVID-19

² Avis du 10 mars 2020 du HCSP relatif aux personnes à risques de développer une forme grave d'infection à SARS-COV-2 et indications de RT-PCR

- Les **trois premiers patients résidant en EHPAD** et en structures collectives hébergeant des personnes vulnérables présentant un tableau clinique évocateur de COVID-19 afin de confirmer le diagnostic dans un contexte d'infection respiratoire aiguë basse fébrile d'allure virale ou bactérienne, éventuellement associé à un syndrome diarrhéique.
- Tous les **professionnels de santé** avec apparition de signes d'infection respiratoire aiguë basse fébrile;
- Les **femmes enceintes symptomatiques** quel que soit le terme de la grossesse ;
- Les **patients immunodéprimés**, sans spécification étiologique de l'immunodépression, à la demande des médecins traitants, en lien direct avec la ligne dédiée d'infectiologie (06-90-34-31-41)
- Les **donneurs d'organes**, tissus ou cellules souches hématopoïétiques.
- Les **personnels non soignants indispensables à la gestion de la crise** avec apparition de signes d'infection respiratoire aiguë basse fébrile : forces de l'ordre, pompiers, personnels de préfecture, personnels pénitentiaires, personnels de l'ARS, les agents des collectivités.

Sites et lieux de prélèvements :

- Le prélèvement peut être réalisé dans les établissements de santé suivants :
 - Au CHU : service de maladies infectieuses au 06 90 34 31 41
 - Au CHBT : secrétariat prélèvement du service de médecine BB au 05 90 80 54 90
 - Au CH de Marie-Galante : en cours de mise en place
 - Au CH Maurice Selbonne à Bouillante : en cours de mise en place
 - Au CH de Saint-Martin : service des maladies infectieuses
 - A l'hôpital de Bruyn : secrétariat prélèvement

Si la situation le nécessite, les personnes en charge des prélèvements peuvent solliciter les infectiologues du CHU (CH de Marie-Galante), du CHBT (CH de Selbonne), du CH de Saint-Martin (Hôpital de Bruyn)
 Les personnes présentant des formes sévères et graves sont prélevées par l'établissement dans lequel ils sont hospitalisés.

Les prélèvements sont acheminés pour analyses vers l'Institut Pasteur de Guadeloupe selon les modalités habituelles

Communication des résultats :

Les résultats sont communiqués au patient et au médecin traitant selon les modalités suivantes :

- Le patient est Hospitalisé : c'est le médecin hospitalier qui annonce le résultat
- Le patient n'est pas hospitalisé :
 - la plateforme RIPOSTE assure l'annonce des résultats négatifs
 - le médecin infectiologue assure l'annonce des résultats positifs

La surveillance épidémiologique évolue également, placée sous la responsabilité de Santé Publique France en région, elle s'organisera autour de ces 4 points :

- L'évaluation hebdomadaire du nombre de cas cliniquement évocateurs de COVID-19 en médecine de ville réalisée par les médecins sentinelles (démarrage au plus tard début avril) selon les recommandations de Santé Publique France
- La surveillance virologique en médecine de ville, complémentaire de la surveillance clinique, pour connaître la part due au COVID-19 (elle se déploiera avec les médecins sentinelles volontaires préleveurs de la grippe élargis au COVID-19 – ces médecins seront alors équipés spécifiquement)
- La surveillance des cas graves hospitalisés en réanimation (cette semaine) ,
- La surveillance des passages aux urgences pour motif d'admission « suspicion COVID-19 et nécessitant ou non une hospitalisation (en cours, OSCOURS),

2- LA STRATEGIE REGIONALE DE PRISE EN CHARGE:

Le SAMU centre 15 et les médecins libéraux enregistrent une augmentation exceptionnelle de l'activité de régulation.

Afin de les aider à répondre de manière adaptée aux situations d'urgence vitale, l'ARS de Guadeloupe, met en place en partenariat avec l'Assurance Maladie et la Croix Rouge Française une plateforme de Réponse, d'Information à la population, d'Orientation, de Suivi et de Télémédecine - RIPOSTE-COVID-19 - pour soutenir la démarche d'identification et d'orientation des patients symptomatiques COVID-19.

RIPOSTE-COVID-19 vise à :

- Renseigner sur les spécificités de notre territoire la population sur l'épidémie de Covid19
- Permettre une meilleure coordination Ville-Hôpital
- Suivre l'évolution des cas ambulatoires de Covid19 en Guadeloupe en lien avec Santé publique France Cellule Antilles
- Offrir une solution de télémédecine aux acteurs de santé de Guadeloupe afin de mieux suivre les patients Covid19 tout en diminuant autant que possible les contacts Patient-Soignant.
- Contribuer à diffuser les messages de prévention pour ralentir l'épidémie (confinement, mesures barrières)

La plateforme est destinataire des organisations territoriales mises en place par les médecins généralistes pour les consultations des patients symptomatiques (planification des plages dédiées, modalités de consultations, numéro d'accès...) .

Les appels relatifs au COVID-19 sont reçus selon trois modalités :

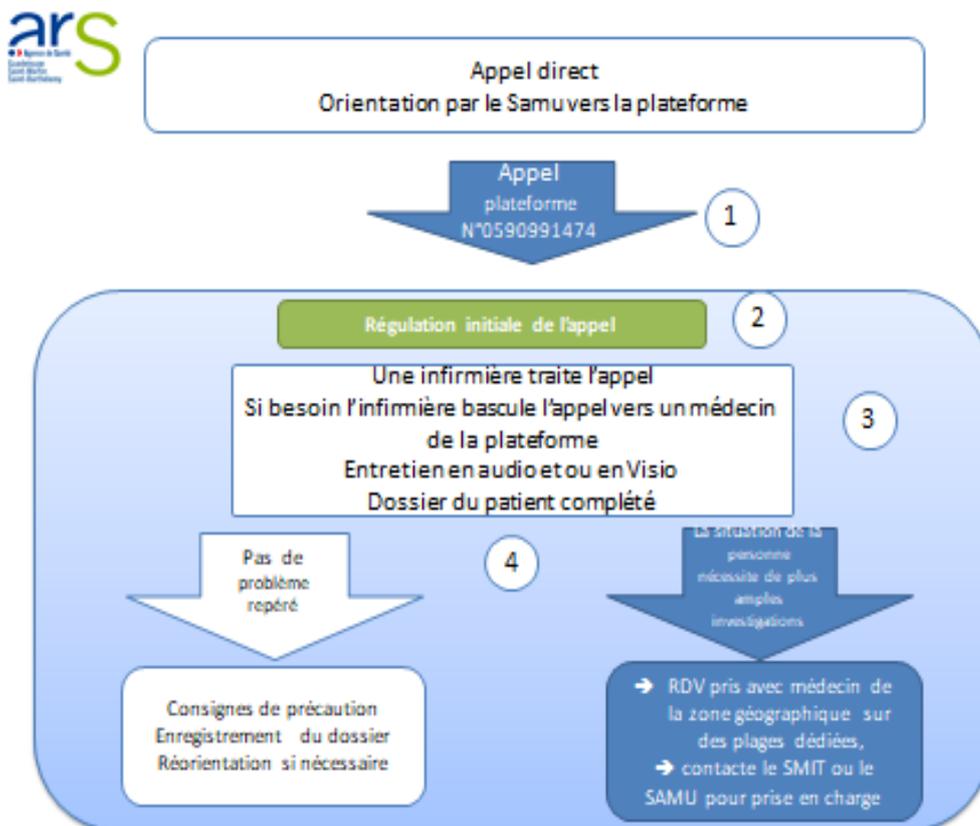
- Par les médecins traitants qui le souhaitent ou qui le peuvent
- Par la plateforme RIPOSTE –COVID-19 pour tous les patients. Les patients y recevront des informations et selon la symptomatologie présentée, seront réorientés vers la médecine de ville ou le centre 15 et le service de maladies infectieuses et tropicales si leur état clinique le nécessite.
- Par le SAMU pour les patients dont l'état semble grave.

Le numéro de la plateforme est le 0590 99 14 74. Ce service est opérationnel à partir de ce vendredi 20 mars 2020. RIPOSTE- COVID 19 est ouverte tous les jours de 8h à 18h.

Des médecins, sages-femmes, infirmiers, aidés de personnels non soignants en assurent le fonctionnement quotidien. Une procédure précise les missions attendues de chaque intervenant de la plateforme RIPOSTE-COVID 19. Les entretiens et consultations se font à distance en audio ou en visio-conférence.

Les « consultations » donnent lieu :

- à des consignes simples
- ou à des orientations vers les médecins libéraux qui auront fait connaître leur organisation
- ou à un appel du SAMU si l'état clinique du patient le nécessite



L'architecture et l'organisation de RIPOSTE-COVID 19 est annexé au présent document.

Les Points clefs pour la Prise en charge du patient symptomatique

- **Les formes sévères sont hospitalisées dans les établissements sous la régulation du pôle de soins critiques du CHU de la Guadeloupe³.**

Pour les autres patients symptomatiques, le patient doit appeler son médecin traitant et/ou composer le numéro de la plateforme en vue d'une orientation. La conduite à tenir est la suivante :

- **Patient sans comorbidité⁴ connue qui présente un syndrome viral évocateur⁵ de COVID-19 sans critère de gravité :**

³ Polypnée, SpO2 inférieure à 90%, hypotension (systolique inférieure à 90 mmHG), altération de la conscience, déshydratation, AEG brutale chez le patient âgé

- Prise de rendez-vous directement avec le médecin traitant ou par le biais de la plateforme ARS/AM
- Si besoin : Consultation sur RDV ou Téléconsultation
- **Pas de test**
- Orientations :
 - Maintien à domicile +/- arrêt de travail (14 jours) délivré par le médecin traitant
 - Application des consignes sanitaires – mesures barrières, auto-surveillance quotidienne de la température, port de masques lors de l'intervention d'un professionnel de santé
 - Traitement symptomatique, contre-indication des anti-inflammatoires non stéroïdiens (si traitement au long cours, ne surtout pas l'interrompre sans en parler avec son médecin traitant)
- **Patient avec comorbidité connue qui présente un syndrome évocateur COVID-19 sans critère de gravité :**
 - Prise de rendez-vous directement avec le médecin traitant ou par le biais de la plateforme ARS/AM
 - Consultation sur RDV ou Téléconsultation
 - Si le test est indiqué et prescrit :
 - il est réalisable dans les ES ; choix selon le lieu du domicile du patient
 - le patient prend RDV directement au secrétariat indiqué ou via la plateforme ARS/AM
 - Orientations :
 - Maintien à domicile +/- arrêt de travail (14 jours) délivré par le médecin traitant
 - Application des consignes sanitaires – mesures barrières, auto-surveillance quotidienne de la température, port de masques lors de l'intervention d'un professionnel de santé
 - Traitement symptomatique, contre-indication des anti-inflammatoires non stéroïdiens (si traitement au long cours, ne surtout pas l'interrompre sans en parler avec son médecin traitant)
 - Suivi renforcé à domicile⁶ par un infirmier (sur prescription) ou par le médecin pour détecter l'apparition de signes de gravité ou par le médecin
 - Orientation si besoin pour avis vers le spécialiste (cardiologue, pneumologue)
 - Possible HAD
- **Le Patient avec comorbidités, qui présente un syndrome évocateur COVID-19 avec des critères de gravité est régulé par le centre 15: il est orienté vers les hôpitaux.**
- **Pour les patients sans médecin traitant :** Les patients sont invités à appeler la plateforme RIPOSTE-COVID 19 ARS/AM ou le centre 15 si leur état semble d'emblée grave. Après évaluation de l'appel, cette plateforme oriente le patient vers le médecin disponible pour une consultation ou une téléconsultation
- Si leur état clinique le justifie, les enfants symptomatiques COVID-19 sont hospitalisés au 3^{ème} étage du CHU de la Guadeloupe
- Des solutions de télésuivi et de téléconsultation permettant de suivre les patients à distance, sont en cours de finalisation

⁴ Plus de 70 ans, I. Respiratoire chronique, dialysé, I. cardiaque III ou IV, Cirrhose, ATCD cardio-vasculaire, DID avec ou sans complications, immunosuppression

⁵ Fièvre, toux, signes respiratoires hauts et bas, courbatures, asthénie

⁶ Absence de critères de gravité, possibilité de confinement à la maison, patient autonome, absence de personnes à risques de COVID grave au domicile si les règles d'isolement ne peuvent être respectées